



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

SEPTEMBRE 2026 | VOLUME 38 | NUMÉRO 07



crédit photo : Simon Clark

Bonne rentrée

3

MOT DU
MAIRE

10

ADAPTER SON DOMICILE
POUR FAVORISER
L'AUTONOMIE

14

PROGRAMMATION
DES LOISIRS
AUTOMNE 2026

15

JOURNÉE DE
LA CULTURE

20

DES NICHOURS ET DES
PRÉS FLEURIS POUR ENRICHIR
NOS ESPACES PUBLICS

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN

Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



FRANÇOIS BÉGIN

District #1
district1@fossambault.com



MANON HUARD

District #2
district2@fossambault.com



LOUIS CLOUTIER

District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY

District #4
Mairesse suppléante
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY

District #5
district5@fossambault.com



ROBERT GENEST

District #6
district6@fossambault.com



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

SEPTEMBRE 2026 | VOLUME 38 | NUMÉRO 07

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} octobre 2026

DATE DE TOMBÉE : 11 septembre 2026

**CONCEPTION GRAPHIQUE,
MONTAGE ET IMPRESSION** :

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et

directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire

François Bégin :

conseiller municipal, responsable des communications

Jacques Arseneault : directeur général, trésorier et greffier

Cindy Larouche-Knox :

secrétaire-réceptionniste, Service des travaux publics

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

8 SEPTEMBRE ET 13 OCTOBRE • 19 H

Les séances sont diffusées en direct en visioconférence
via le site Internet de la Ville. Il est également possible d'assister aux séances
dans le respect des mesures de la Santé publique en vigueur.

PAIEMENT DE TAXES

3^e VERSEMENT : 1^{er} SEPTEMBRE 2026

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu,
des intérêts au taux de 13 % ainsi que des pénalités au taux
de 5 % s'ajoutent au montant dû.

BUREAUX ADMINISTRATIFS FERMÉS

**Veuillez prendre note que les bureaux administratifs
de la Ville seront fermés le lundi 7 septembre
l'occasion de la fête du Travail.**

**NOUS SERONS DE RETOUR SELON L'HORAIRE HABITUEL
DÈS LE MARDI 8 SEPTEMBRE.**

LE MOT DU MAIRE



Un autre bel été vient de se terminer avec des Olympiades des plus réussies. Un bravo à toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués auprès de nos jeunes tout au long de cette saison. L'heure de la rentrée scolaire a sonné. Il faudra redoubler de prudence sur la route et sur la piste multifonctionnelle. Nous sommes impactés, comme la plupart des milieux, par le phénomène des trottinettes de plus en plus rapides et dont les conducteurs sans expérience risquent leur santé et celle des gens qu'ils croisent sur la piste multifonctionnelle. Malgré une réglementation peu respectée, tant en matière de vitesse, de courtoisie qu'en ce qui concerne l'équipement de sécurité, j'interpelle les parents afin de bien conscientiser leurs jeunes sur leurs obligations. L'augmentation marquée de blessures sérieuses impliquant ces engins est constatée par tous les spécialistes.

Lors de l'assemblée générale de l'APPELSJ le 14 août dernier, les maires des trois villes riveraines du lac sont intervenus afin d'expliquer où en sont rendues les démarches réglementaires. Il est important de rappeler que certaines règles sont déjà en vigueur : la zone à basse vitesse de 10 km/h (sans vague svp) sur les 100 premiers mètres des rives, la vitesse limite de 70 km/h de jour et de 40 km/h au

coucher du soleil et la protection de la source d'eau de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (en vertu des lois du Québec). Les autres modifications demandées (zone de surf à 300 mètres des rives et 7 mètres de profondeur, corridor de passage sans vague à la Passe et extension du périmètre sans navigation autour de la source d'approvisionnement en eau potable) n'ont pas été rejetées, mais n'ont tout simplement pas été analysées puisqu'on nous demande de documenter, en vertu d'une directive, l'application des règlements déjà en vigueur. Nous contestons cette décision et poursuivons les démarches politiques afin de nous assurer que l'ensemble des modifications réglementaires entrent en vigueur avant la prochaine saison. Nous avons pu constater cet été que la seule signature du code d'éthique n'est pas suffisante pour en respecter les obligations, seule façon d'assurer la pérennité du lac et des usages que nous en faisons collectivement.

Lors de la dernière séance du conseil du mois d'août, nous avons adopté un moratoire sur la construction dans certains secteurs de la ville. Ce règlement est rendu nécessaire en raison de certaines problématiques identifiées dans ces trois secteurs et pour lesquelles nous planchons déjà sur différents scénarios et alternatives. Une rencontre citoyenne sur le sujet devrait avoir lieu d'ici la fin de l'automne. Entretiens, la collaboration de tous est requise, afin d'éliminer l'apport en eau parasite (eau provenant de drains de fondation, de toitures et de gouttières), entre autres, dans le réseau d'égout municipal.

Cette problématique m'ouvre la porte pour vous parler du « secret des égouts » selon les différentes versions qui ont circulé ces dernières années. Malgré les déficiences de certaines portions de conduites de ce réseau d'égout, notamment en bordure du lac où ces conduites sont enfouies sous la nappe phréatique, les eaux de rejet ne débordent pas dans

le lac! Nos conduites sont victimes des eaux parasites et de l'infiltration d'eau de cette nappe occasionnant un surpompage de nos stations, une dilution des rejets et des efforts supplémentaires pour assurer un traitement efficace à son épuration. Le volume occupé par ces eaux vient donc limiter notre capacité à accueillir de nouvelles constructions, transformations et agrandissements, dans ces secteurs seulement. Dès qu'une solution nous permettra, ne serait-ce que partiellement, de moduler le moratoire, nous le ferons. Il est important de rappeler qu'une grande partie de la ville n'est pas touchée par ce moratoire. Vous trouverez ces informations sur le site Internet de la Ville ou en contactant le Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Certains projets seront également retardés à l'automne, notamment la refonte complète de la réglementation d'urbanisme. Nous sommes en effet tributaires de l'adoption du schéma d'aménagement révisé de la MRC qui doit lui-même être en concordance avec le PMAD (Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la communauté métropolitaine de Québec) qui vient d'être adopté. Nous travaillerons cependant de concert avec la Ville du Lac Saint-Joseph afin d'élaborer notre prochaine mouture de la réglementation visant la protection des bandes riveraines.

Enfin, sur une note plus personnelle, je devrai m'absenter quelques semaines au début de l'automne afin de corriger certaines pièces de mon corps, victimes d'usure prématurée. N'ayez crainte, le travail se poursuivra avec l'appui de tous les élu(e)s et de notre dévouée équipe municipale qui s'assure jour après jour qu'à Fossambault, *La vie est belle!*

Le maire,

Jacques Poulin

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

fossambault-sur-le-lac.com



L'INFO•CITOYEN

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2026

Résolution 100-07-2026

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026

Résolution 101-07-2026

Adoption des comptes à payer au 20 juin 2026

Résolution 102-07-2026

Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 5 (travaux 2026 et remise de la moitié de la retenue d'exécution des travaux réalisés en 2026) / Travaux de réfection d'infrastructures de la rue Boilard incluant la rue des Tilleuls / Excavation Tourigny inc.

Résolution 103-07-2026

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Résolution 104-07-2026

Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 20, rue Beaumont et désigné sous le numéro de lot 4 743 329

Résolution 105-07-2026

Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 14, rue Ontaritz et désigné sous le numéro de lot 4 744 036

Résolution 106-07-2026

Octroi de contrat / Correction de la rampe d'accès à l'hôtel de ville incluant la porte d'entrée principale / Constructions Envergure inc.

Résolution 107-07-2026

Mandat d'honoraires professionnels / Préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection du pavage de la route de Fossambault / Apex Expert Conseil inc.

Résolution 108-07-2026

Autorisation de signature / Renouvellement de la convention / Le Quai de la 4^e Avenue

Avis de motion / Règlement numéro

12890-2026 concernant la restriction temporaire du développement immobilier en raison de la capacité du réseau d'égout dans certains secteurs ciblés

Résolution 109-07-2026

Adoption du projet de Règlement numéro 12890-2026 concernant la restriction temporaire du développement immobilier en raison de la capacité du réseau d'égout dans certains secteurs ciblés

Résolution 110-07-2026

Entente relative à la fourniture du personnel technique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Résolution 111-07-2026

Participation au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Résolution 112-07-2026

Appui à la démarche de la Coalition Navigation pour l'adoption de normes nationales sur les embarcations à fort sillage

Résolution 113-07-2026

Recommandation de paiement / Décompte progressif n° 2 / Réfection du pavage de la rue du Quai / ADV Excavation inc.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2026

Résolution 116-08-2026

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2026

Résolution 117-08-2026

Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2026

Résolution 118-08-2026

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Résolution 119-08-2026

Demande présentée dans le cadre du PIIA pour l'installation de panneaux solaires au 46, rue de la Pointe-aux-Bleuets

Résolution 120-08-2026

Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 490, rue de Kilkenny et désigné sous le numéro de lot 5 895 658

Résolution 121-08-2026

Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 114, rue Gingras, et désigné sous le numéro de lot 4 743 289

Résolution 122-08-2026

Adoption du Règlement numéro 12890-2026 concernant la restriction temporaire du développement immobilier en raison de la capacité du réseau d'égout dans certains secteurs ciblés

Résolution 123-08-2026

Octroi de contrat / Étude géotechnique et caractérisation environnementale / Réfection de la route de Fossambault / Groupe ABS

Résolution 124-08-2026

Nomination d'une mairesse suppléante

Résolution 125-08-2026

Autorisation de signature / Effets bancaires (mairesse suppléante)

La Régie Verte devient

RÉCOLO

Un verbe latin qui signifie cultiver de nouveau.

Récolo, c'est : chaque geste, chaque tri, chaque retour au site.

C'est notre manière de reconsidérer ce qu'on a de plus précieux : notre territoire, notre avenir.



Le mouvement est lancé !

Rejoignez-nous pour découvrir les initiatives près de chez vous.

recolo.ca



Récolo



jesuisrecolo

Propulsé par

RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



ÉTAT D'AVANCEMENT DE DIFFÉRENTS DOSSIERS

L'automne sera bien rempli à Fossambault-sur-le-Lac! Plusieurs dossiers sur lesquels nous travaillons depuis un certain temps franchiront des étapes importantes au cours des prochaines semaines. Certains travaux débiteront, alors que d'autres projets continueront de progresser vers leur réalisation.

Je profite donc de cette page pour faire le point avec vous sur quelques-uns de ces dossiers.

Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite

La rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite située à l'hôtel de ville est devenue, au fil des ans, complètement désuète et ne répond plus adéquatement aux besoins actuels.

Après plusieurs démarches, nous avons finalement réussi à obtenir une subvention couvrant environ 80 % des coûts du projet, ce qui nous permettra de procéder aux travaux tout en limitant considérablement la contribution financière de la Ville.

À la suite d'un appel d'offres public, le contrat a été accordé à l'entreprise Constructions Envergure inc., au montant de 163 000 \$. Les travaux devraient commencer au début du mois de septembre.

Nous profiterons de cette intervention pour également remplacer la porte d'entrée afin d'en améliorer l'accessibilité. Au terme des travaux, l'accès à nos installations municipales sera donc beaucoup plus facile et sécuritaire pour les personnes à mobilité réduite.

Émissaire de la rue Morin

Les citoyens du secteur nous diront certainement : « ENFIN! »

Ce dossier, attendu depuis longtemps, se concrétisera cet automne. À la suite d'un appel d'offres public, le contrat pour le réaménagement de l'émissaire de la rue Morin a été confié à l'entreprise Excavation ETR inc., au montant de 86 028 \$.

Les travaux permettront principalement d'intercepter et de mieux canaliser l'eau provenant de la rue avant qu'elle n'atteigne la plage et ne contribue à son érosion. Cette eau entraîne également avec elle des sédiments qui se retrouvent dans le lac, une situation que nous souhaitons évidemment réduire le plus possible.

Les travaux devraient débiter au cours du mois de septembre. Cette intervention permettra donc à la fois de mieux protéger la plage et de diminuer l'apport de sédiments dans le lac.

Réaménagement du collecteur principal des eaux usées

Il s'agit certainement de l'un des dossiers les plus importants et les plus complexes sur lesquels nous travaillons actuellement.

Notre équipe des travaux publics et de l'hygiène du milieu, accompagnée de nos consultants, ne ménage pas ses efforts afin d'identifier le meilleur scénario pour corriger la situation du collecteur principal des eaux usées, tout en recherchant la solution la plus avantageuse possible sur les plans technique et financier.

Nous prévoyons présenter au conseil municipal, au cours du mois de septembre, les différents scénarios qui auront été retenus.

Les travaux seront vraisemblablement réalisés par phases. À terme, ils devraient permettre de lever les restrictions qui touchent actuellement les secteurs desservis par les stations Mélèzes et Gauvin.

La situation est quelque peu différente pour la troisième zone touchée par le moratoire, soit le Domaine de la Rivière-aux-Pins (DRAP). Dans ce secteur, certaines interventions devront être réalisées directement par les citoyens concernés. Il faudra notamment débrancher toute pompe ou tout drain qui serait raccordé illégalement au réseau d'égout sanitaire de la Ville.

Ces interventions permettront de réduire les apports d'eau indésirables dans notre réseau et, ultimement, de permettre aux propriétaires de terrains qui le souhaitent, d'aller de l'avant avec leur projet de construction.

Il faut cependant rappeler qu'avec les années, le réseau pluvial du DRAP est lui aussi devenu désuet. Des solutions devront donc être envisagées par les gestionnaires du Domaine afin que ce réseau puisse éventuellement recevoir adéquatement les eaux provenant des pompes individuelles et des drains qui devront être débranchés du réseau sanitaire municipal.

C'est un dossier complexe qui nécessite la collaboration de plusieurs intervenants, mais les démarches progressent et notre objectif demeure clair : trouver une solution durable qui permettra de régler la situation pour l'ensemble des secteurs concernés.

Dossier du dépanneur

Plusieurs citoyens me demandent régulièrement : « Où en est rendu le dossier du dépanneur? »

Même si nous en parlons un peu moins depuis quelque temps, je tiens à vous rassurer : le projet continue de progresser et le dossier chemine bien.

Nous avons récemment rencontré nos consultants de la firme Habitat Humain, qui nous ont présenté une première esquisse du projet comprenant les bâtiments résidentiels et le futur dépanneur. Une attention particulière a été portée à l'architecture afin que l'ensemble s'intègre harmonieusement au milieu et respecte le caractère champêtre de notre ville.

Une consultation publique aura lieu à l'automne. Ce sera l'occasion pour monsieur le maire de présenter le projet à la population, d'expliquer plus précisément la démarche et, surtout, de recueillir les commentaires des citoyens avant qu'une décision finale ne soit prise.

Rappelons que la Ville agit comme maître d'œuvre dans ce dossier. Une fois le projet finalisé, celui-ci sera soumis à un processus d'appel d'offres auprès des entrepreneurs intéressés à le réaliser. Le projet avance donc dans la bonne direction. À suivre...

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (suite)

Location de notre voiture électrique

Notre campagne de communication diffusée dans le journal « L'Entre-Guillemets » ainsi que par l'entremise de l'Info-citoyens a porté ses fruits. Plusieurs citoyens se sont déjà inscrits au programme de location de notre voiture électrique, ce qui démontre un bel intérêt pour cette nouvelle initiative.

Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous invite à consulter l'encart à la page 7 de la présente édition. Vous y trouverez tous les renseignements concernant le fonctionnement du programme, les modalités de réservation et la façon d'en profiter.

Plusieurs dossiers qui avancent

Comme vous pouvez le constater, plusieurs projets importants progressent simultanément. Certains se concrétiseront dès cet automne, alors que d'autres demanderont encore quelques étapes avant leur réalisation.

Chacun de ces projets représente beaucoup de travail, de démarches administratives et techniques, de recherches de financement et, surtout, la volonté de notre équipe de trouver les solutions les plus avantageuses et les plus durables pour notre communauté.

Nous continuerons de vous tenir informés de

leur évolution au cours des prochains mois.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'été!

Le directeur général,



Jacques Arsenault, CRHA



BOURSES D'ÉTUDES

CCAP

PROPULSE
TES AMBITIONS



Pour que tes projets prennent leur envol, inscris-toi avant le

27 SEPTEMBRE

SECONDAIRE

4 bourses de 500\$

POSTSECONDAIRE

4 bourses de 1 500\$

Détails et
inscriptions :
ccapcable.com



Et si on repensait ensemble la façon de se déplacer?

Avec la plateforme SAUVÉR-SiGTiC, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac met à votre disposition des solutions de transport simples, accessibles et économiques :

UTILISER UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE MUNICIPAL QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

**PARTAGER VOS TRAJETS AVEC D'AUTRES CITOYENS
OFFRIR OU DEMANDER UN TRANSPORT EN QUELQUES CLICS**

INSCRIRE VOTRE VOITURE POUR AIDER LA COMMUNAUTÉ... ET ÉCONOMISER

**PLUS BESOIN D'AVOIR TOUJOURS UNE VOITURE DISPONIBLE.
VOUS CHOISISSEZ LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT, AU MOMENT QUI VOUS CONVIENT.**
C'est ça, la mobilité intelligente : plus flexible, plus économique et plus écologique!



Ce service fait partie du projet pilote MaaS Québec, qui vise à améliorer les déplacements tout en réduisant les coûts et l'impact environnemental.

ESSAYEZ-LE. PARTAGEZ-LE. ADOPTEZ-LE.

Tous les détails via le site Internet de la Ville sous l'onglet
CITOYENS / Services d'autopartage et de covoiturage.

POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS :

Le projet MaaS et la plateforme SAUVÉR-SiGTiC

Johanne Ouellet, vice-président YHC Mobilité

Bureau: 450 466-9710 • Cellulaire: 514 966-4507 • j.ouellet@yhccenvironnement.com

Trottinettes électriques, véhicules gyroscopiques

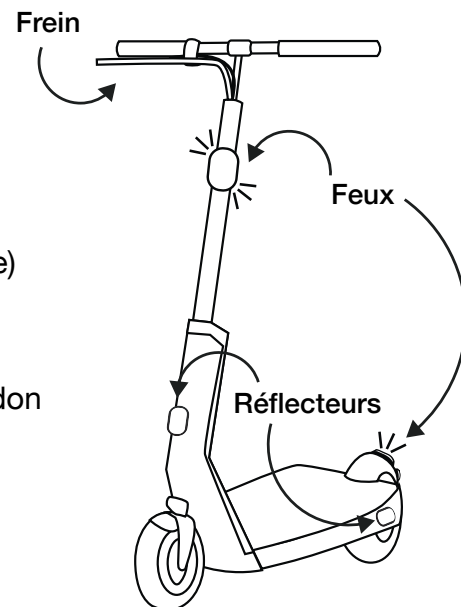
et autres appareils de transport personnel motorisés.

La sécurité routière, j'embarque.



Obligatoire

- ✓ **Casque**
- ✓ **Vitesse** maximale de 25 km/h
- ✓ **Masse maximale** de 36 kg (batterie comprise)
- ✓ **Frein** sur chaque roue
- ✓ **Frein à main** obligatoire si l'appareil a un guidon
- ✓ **Roue(s)** d'un diamètre minimal de 190 mm
- ✓ **Feux** avant et arrière
- ✓ **Réflecteurs** avant, arrière et sur les côtés



Projet pilote en cours, pour plus de détails, consultez :



Bâtir  l'avenir

Québec   

Principales règles applicables aux utilisateurs



Il faut :

- ✓ circuler comme un cycliste (ex. : du côté droit de la chaussée ou sur la voie cyclable dans le sens de la circulation);
- ✓ être âgé d'au moins 14 ans;
- ✓ allumer les feux de l'appareil la nuit.

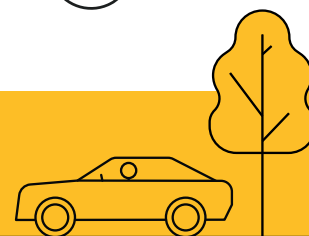
Il ne faut pas :

- ✗ circuler aux endroits où la limite de vitesse maximale est supérieure à 50 km/h;
- ✗ circuler sur le trottoir;
- ✗ transporter des passagers;
- ✗ porter d'écouteurs;
- ✗ utiliser un téléphone cellulaire;
- ✗ consommer de boissons alcoolisées, du cannabis ou toute autre drogue;
- ✗ circuler sur une voie cyclable ou un chemin public si ce panneau est affiché.



D'autres exigences et exceptions peuvent s'appliquer.

Conducteurs de véhicules routiers, on s'adresse à vous!



Agissez de la même façon auprès des utilisateurs d'appareils de transport personnel motorisés qu'en présence de cyclistes.

Par exemple :

- ✓ Conservez une distance d'un mètre lors d'un dépassement.
- ✓ Cédez le passage afin de les laisser traverser la chaussée lors d'un virage à une intersection.

Transports
et Mobilité durable

Québec





ADAPTER SON DOMICILE POUR FAVORISER L'AUTONOMIE

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR RENDRE SON DOMICILE PLUS ACCESSIBLE.

Certaines limitations physiques peuvent rendre difficiles des gestes du quotidien comme entrer et sortir de son domicile, circuler entre les pièces, utiliser la salle de bain ou accéder aux différentes installations de la maison.

Afin de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes handicapées, la **Société d'habitation du Québec (SHQ)** offre le **Programme d'adaptation de domicile (PAD)**.

Ce programme permet d'obtenir une aide financière pour réaliser des travaux visant à adapter un domicile aux besoins d'une personne handicapée. L'objectif est de réduire ou d'éliminer les obstacles qui peuvent nuire à l'accomplissement des activités essentielles de la vie quotidienne.

QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS?

Selon les besoins de la personne, les travaux peuvent notamment viser à améliorer l'accessibilité et la sécurité du domicile. Il peut, par exemple, s'agir de modifications permettant de faciliter les déplacements, l'accès à certaines pièces ou l'utilisation des équipements de la résidence.

Le programme prévoit deux façons de déterminer les travaux à réaliser :

Option 1 – Accompagnement professionnel

La personne peut bénéficier de l'accompagnement d'une ou d'un ergothérapeute ainsi que d'une inspectrice ou d'un inspecteur accrédité afin de déterminer les adaptations nécessaires au domicile.

Option 2 – Besoins et travaux autodéterminés

La personne peut également sélectionner elle-même les travaux d'adaptation à réaliser à partir d'une liste de travaux admissibles établie par la SHQ.

Une aide financière pouvant atteindre 50 000 \$

L'aide financière maximale pouvant être accordée dans le cadre du PAD est de 50 000 \$.

Les travaux doivent toutefois respecter les critères et les modalités du programme. Il est donc recommandé de vérifier son admissibilité et les travaux admissibles avant d'entreprendre les travaux.

Vous pensez avoir besoin d'une adaptation?

Si vous-même ou un membre de votre famille avez besoin d'adapter votre domicile en raison d'un handicap, le Programme d'adaptation de domicile pourrait vous permettre d'améliorer votre autonomie et votre qualité de vie à la maison.

Pour connaître les conditions d'admissibilité, les travaux admissibles et la procédure pour présenter une demande, consultez la page officielle du gouvernement du Québec : **Programme d'adaptation de domicile - Gouvernement du Québec**

UNE DEMANDE DE PERMIS EST-ELLE NÉCESSAIRE?

Oui, lors de tous travaux, l'obtention d'un permis ou certificat d'autorisation est nécessaire. Nous vous rappelons que ces derniers peuvent être demandés directement en ligne sur le site internet de la Ville.

La Ville de Fossambault-sur-le-Lac vous invite à vous renseigner sur les programmes disponibles. Une meilleure accessibilité à domicile contribue à une communauté plus inclusive, sécuritaire et adaptée aux besoins de tous.

CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
22 SEPTEMBRE	1 ^{ER} OCTOBRE	13 OCTOBRE
20 OCTOBRE	29 OCTOBRE	10 NOVEMBRE
17 NOVEMBRE	26 NOVEMBRE	8 DÉCEMBRE

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.

FERMETURE DES VALVES D'EAU

La fermeture saisonnière des valves d'eau s'effectuera **les jeudis toute la journée ainsi que les vendredis matin, du 3 septembre au 20 novembre 2026**.

Afin que les employés puissent procéder à la fermeture de votre valve d'entrée de service, il est important de communiquer avec le Service des travaux publics **48 heures à l'avance** afin de prendre rendez-vous au **418 875-3133, poste 236**.

Si la présence du propriétaire ou de son représentant est impossible, un formulaire de décharge de responsabilité doit être dûment rempli et retourné au Service des travaux publics **avant votre rendez-vous** afin de procéder à la fermeture.

Le coût de ce service est de **50 \$ par déplacement**. En dehors de ces journées, le coût sera de **100 \$ par appel**. Lors d'un bris en dehors des heures régulières de travail, des frais de **175 \$ seront facturés**.

Nous désirons vous rappeler la réglementation relative à l'ouverture et à la fermeture des valves d'eau :

Règlement numéro T1991-2019 relatif aux branchements à l'aqueduc, à l'égout et à la canalisation des fossés

3.3 AVIS DE BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

3.3.1 Tout propriétaire doit aviser la Ville lorsqu'il veut faire fermer et/ou ouvrir, faire débrancher ou désaffecter un branchement à un réseau d'eau potable.

3.3.20 La présence du propriétaire ou de son mandataire est obligatoire sur les lieux lorsqu'il veut faire fermer et/ou ouvrir, faire débrancher ou désaffecter un branchement à un réseau d'eau potable.

3.3.3 Le propriétaire ou son mandataire a l'obligation de signer un document attestant qu'il a pris connaissance de la réglementation en vigueur concernant les travaux demandés à l'article 3.3.1 et que lesdits travaux ont bien eu lieu.

3.3.4 Lors de la fermeture d'un branchement à un réseau d'eau potable, le propriétaire ou son mandataire a l'obligation de vérifier, après ladite fermeture, l'étanchéité dudit branchement afin de s'assurer qu'il n'y a plus d'écoulement d'eau dans le conduit menant à la résidence.

3.3.5 À la suite de la fermeture d'un branchement à un réseau d'eau potable, le propriétaire ou son mandataire doit effectuer le drainage des tuyaux à l'intérieur du bâtiment.

3.3.6 Le propriétaire est responsable du conduit d'eau potable entre la valve d'eau de la Ville et son bâtiment.

Nous tenons à vous préciser que vous êtes responsable de tous les dommages pouvant être occasionnés à votre propriété. Toute infraction entraînera immédiatement l'émission d'une amende, en plus des frais administratifs.

COLLECTES DE LA RÉGIE VERTE

Étant donné le jour férié de la fête du Travail, le **7 septembre**, veuillez prendre note que la collecte des matières organiques est déplacée au **mardi 8 septembre** et celle du recyclage au **mercredi 9 septembre**.

La prochaine collecte des gros rebuts (encombrants) est, quant à elle, prévue le **lundi 5 octobre**.

Pensez à donner ou à recycler avant de jeter, car tout ce qui est ramassé dans le cadre de cette collecte est acheminé directement au site d'enfouissement. Vous pouvez notamment donner les objets qui sont encore en bon état à un organisme ou à une œuvre de bienfaisance.

À L'APPROCHE DE L'AUTOMNE – PENSEZ À NOS FOSSÉS

Avec la chute des feuilles, nous vous rappelons de **ne pas déposer les feuilles mortes dans les fossés**, puisqu'elles peuvent obstruer les pontceaux et nuire à l'écoulement de l'eau.

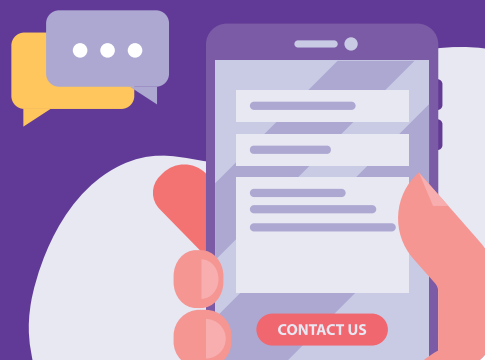
Merci de ramasser vos feuilles et d'en disposer de façon appropriée afin de garder nos fossés dégagés et fonctionnels.

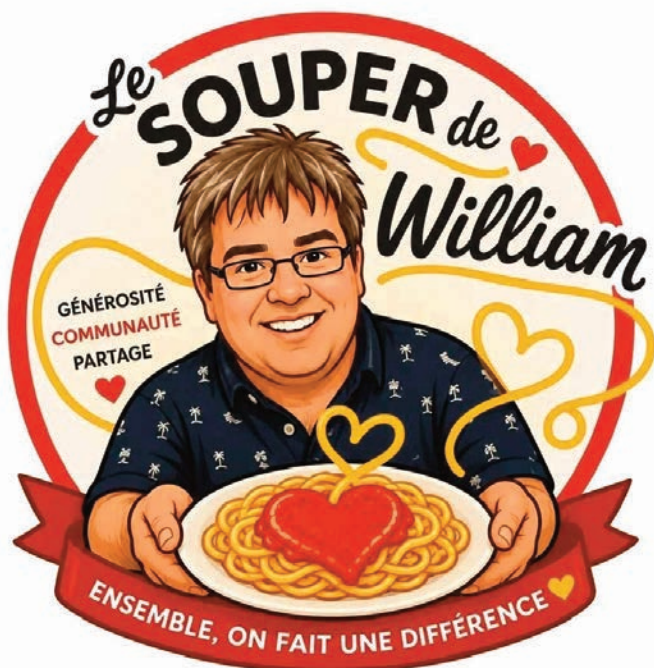
À noter : le ramassage des feuilles aura lieu les 19 octobre, 2 novembre et 16 novembre.

Merci de votre collaboration!

REQUÊTES EN LIGNE

- Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac au fossambault-sur-le-lac.com
- Parmi les cinq sections en gras proposées dans le haut de la page, sélectionnez « **CITOYENS** »;
- L'option « **REQUÊTE EN LIGNE** »
- Vous serez ensuite dirigés sur la plateforme « **Voilà** ».





**Le souper de William
a permis d'amasser
15,116\$.**

**Merci à tous ceux
qui ont participé!**

**Et bravo à l'instigateur
de cet événement.**

**Le souper de William sera
de retour le 12 juin 2027
à mettre à votre agenda**



*Bâtir l'excellence,
avec expérience!*

**CONSTRUCTION
JEAN GRONDIN INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONSTRUCTION | RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT

JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297

STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

R30 571-1155-01

**EMBARQUE
DANS LE BUS**



TCJC
Le Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER
tcjacquescartier.com





Excavation

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-
JACQUES-CARTIER (QUÉBEC) 
418-933-2619 

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

BMR

Novago Coopérative

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734



DLT

ARPENTEURS > GÉOMÈTRES

MARTIN PAGEAU

Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpenteur.com

T. 418-684-0006 POSTE 2227

650, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1N 4H5

ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

DLTARPENTEUR.COM



RE/MAX



AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ MILITAIRE
Fred speaks english! SIRVA | BGRS

Frédéric Masson
et son équipe

COURTIERS IMMOBILIERS
RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAL

**NOUS ON VEND!
DEPUIS 2005**

FrederickMasson.com

LIGNE DIRECT | **RE/MAX Accès**
418 875-5551 | **418 948-1519**



*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*



Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.
Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com



L'INFO-CITOYEN



L'INFO-CITOYEN



JOURNAL NUMÉRIQUE

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

fossambault-sur-le-lac.com



SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PROGRAMMATION DES LOISIRS AUTOMNE 2026



DÉCOUVREZ NOTRE PROGRAMMATION EN LIGNE

www.fossambault-sur-le-lac.com

SECTION LOISIRS / PROGRAMMATION ET INSCRIPTION

418 875-3133 • info@fossambault.com

Inscription du **31** août au **11** septembre



MISE EN FORME

- CARDIO-MUSCU-STRETCHING
- DANSE EN LIGNE COUNTRY-POP
- YOGA



ATELIERS NATURE

- PAS À PAS VERS LA VIE SAUVAGE
- EXPLOR'ACTION



ACTIVITÉS CULTURELLES

- COURS DE GUITARE ET UKULÉLÉ
- PERLAGE



LIGUES RÉCRÉATIVES

- VOLLEYBALL
- HOCKEY COSOM
- BASKETBALL
- SHUFFLEBORAD
- PICKLEBALL



CAFÉS- CAUSERIES

- CAFÉ-SCRABBLE
- CAFÉ-LECTURE
- CAFÉ-ÉCRITURE



CONFÉRENCE- VOYAGE

- PARTIR POUR LA PREMIÈRE FOIS



LES BEAUX JEUDIS

- JEUDI COZY
- JEUDI TOUTOU
- JEUDI TOUT EN SAISON
- JEUDI DÉFI
- JEUDI EXPÉRIENCE
- JEUDI-TROUILLE
- GIGAJEUX-DI
- JEUDANSE
- JEUDI BIJOUX
- JEUDI CIRQUE EN FOLIE
- JEUDI NOËL

Restez branché sur votre Ville n'importe où via le service d'infolettre **L'INFO-CITOYEN**

JOURNÉES DE LA CULTURE 2026

Atelier interactif D'AQUARELLE

De l'abstraction au réalisme

Les effets à l'aquarelle

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026



**CENTRE COMMUNAUTAIRE
DES JARDINS**

145, rue Gingras
Fossambault-sur-le-Lac

Dans une ambiance chaleureuse, dynamique et remplie de couleurs, explorez une multitude d'effets à l'aquarelle. Que vous soyez débutant ou déjà passionné, chacun évoluera selon son niveau.



HORAIRE DES ATELIERS

ENFANTS 6 à 13 ans

10 h à 11 h 30



14 ANS ET PLUS

13 h 30 à 15 h 30



VALEUR DE L'ATELIER : 150 \$

OFFERT GRATUITEMENT par la Municipalité
de Fossambault-sur-le-Lac



DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS :

18 SEPTEMBRE 2026



**RESPONSABLE DES ATELIERS
ET DES INSCRIPTIONS TÉLÉPHONIQUES**

Marie-Claude Langevin

TÉLÉPHONE : 418 666-0545

IGA
des **Sources**

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

ŒUVRE PRÉSENTÉE

• *Joie "O"* •

Aquarelle de
Marie-Claude Langevin



FLASH D'ÉTÉ





FLASH D'ÉTÉ





LES BEAUX JEUDIS

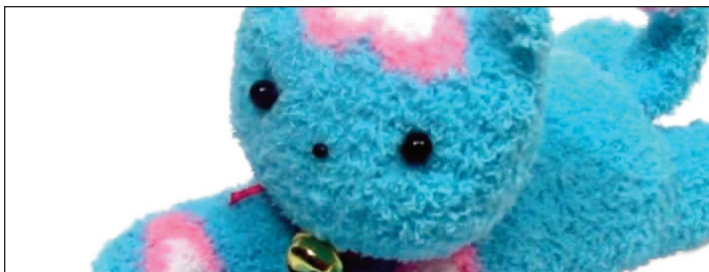
LES BEAUX JEUDIS sont composés d'activités uniques, variées et sans engagement de session sur plusieurs semaines. Choisissez simplement les activités qui vous inspirent... et venez vivre l'expérience ! Nous avons pensé à une foule d'activités capables de réunir petits et grands, parents, enfants, amis, amoureux, grands-papas et grands-mamans.

Clientèle :	Tous*
Horaire :	17 h 50 à 18 h 50
Endroit :	Centre communautaire Desjardins, Salle A
Coût :	7,50 \$ / activité / personne
Min./Max. :	12 participants / 40 participants
* Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent en tout temps.	

JEUDI COZY • 24 SEPTEMBRE

Plongez dans la douceur et la détente de notre Jeudi Cozy! Offrez-vous une pause créative et réconfortante pour bien terminer la journée.

Au programme : la fabrication de votre propre bombe de bain, une activité à la fois amusante et sensorielle qui ajoutera une touche de douceur à votre prochain moment de détente. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale!



JEUDI TOUTOU • 1^{ER} OCTOBRE

Je suis doux, réconfortant, moelleux. Qui suis-je? Exactement : je suis une peluche!

Durant cet atelier, c'est à vous de créer votre propre compagnon.

Que diriez-vous d'un nouvel ami chaton pour vous accompagner dans votre univers magique?

Mignon et fidèle, il pourra devenir votre compagnon à garder précieusement ou un joli cadeau à offrir à quelqu'un de spécial.

JEUDI TOUT EN SAISON • 8 OCTOBRE

L'automne s'installe et nous inspire avec ses magnifiques couleurs! Lors de cet atelier de bricolage, les enfants laisseront aller leur créativité en réalisant deux créations aux couleurs de la saison.

- Une jolie citrouille en laine, parfaite pour décorer la maison.
- Un capteur de soleil automnal qui fera entrer les couleurs de la saison à travers la lumière.

Un atelier chaleureux et créatif pour bricoler, découvrir différentes techniques et repartir avec de belles créations faites à la main!

JEUDI DÉFI • 15 OCTOBRE

Envie de passer un moment mémorable en relevant des défis aussi amusants que loufoques? Inspirées des défis que l'on voit circuler sur les réseaux sociaux, nos épreuves mettront à l'essai votre adresse, votre rapidité, votre coordination et surtout votre sens de l'humour!

Rejoignez-nous en famille pour relever une série de défis originaux et surprenants dans une ambiance énergique où rires, plaisir, complicité et persévérance seront au rendez-vous!



JEUDI EXPÉRIENCE • 22 OCTOBRE

Curieux de sciences? Viens vivre le Jeudi Expérience et découvre les impressionnants phénomènes de la nature!

Transforme-toi en scientifique le temps d'une soirée et réalise des expériences inspirées de phénomènes naturels spectaculaires : volcan, tornade et éclair! Observe, teste et expérimente pour découvrir la science qui se cache derrière les forces de la nature.

JEUDI-TROUILLE • 29 OCTOBRE

Place à une dose de créativité... et de monstres! Lors de cet atelier spécial Halloween, nous réaliserons deux créations aussi amusantes qu'effrayantes.

- Une plante monstre originale et rigolote à personnaliser.
- Une bouteille lumineuse monstrueuse qui brillera dans le noir et ajoutera une touche magique aux célébrations d'Halloween.

Un atelier créatif et festif pour plonger dans l'univers amusant d'Halloween et repartir avec deux créations monstrueusement réussies!



LES BEAUX JEUDIS



GIGAJEUX-DI • 5 NOVEMBRE

Venez vivre une expérience hors du commun avec notre atelier de jeux géants !

Défis XXL, éclats de rire et moments partagés en famille ou entre amis vous attendent à chaque activité. Amusez-vous, relevez les défis et laissez-vous emporter par une ambiance électrisante, remplie de fun, de rires et de complicité !



JEUDI BIJOUX • 19 NOVEMBRE

Les bijoux et les accessoires te passionnent? Découvre une nouvelle façon de mettre tes habiletés à l'œuvre!

Cette fois, place à la confection d'un porte-clé! Assemble les différents éléments, ajoute ta touche personnelle et repars avec un joli accessoire à accrocher à tes clés ou ton sac à dos.

JEUDI CIRQUE EN FOLIE • 26 NOVEMBRE

Entre dans l'univers fascinant du cirque et mets ton équilibre, ta souplesse et ton adresse à l'épreuve !

Jonglerie, acrobaties, numéros d'équilibre et jeux coopératifs t'attendent pour développer ta coordination, ta créativité et ton esprit d'équipe.

Amuse-toi, relève des défis et profite d'une ambiance festive où rires et bonne humeur sont au rendez-vous !

JEUDI NOËL • 3 DÉCEMBRE



Envie de te mettre dans l'ambiance des Fêtes ? Viens participer au jeudi créatif et réalise ta propre boule à neige !

Imagine ton petit décor de Noël, laisse aller ta créativité et crée une décoration unique à rapporter à la maison. Une activité amusante et festive parfaite pour se préparer à l'arrivée du temps des Fêtes !



JEUDANSE • 12 NOVEMBRE

Envie de bouger, de danser et de vous laisser emporter par le rythme? Venez profiter d'une soirée où la musique et le mouvement seront à l'honneur!

Au programme : jeux rythmiques, danses guidées, défis en mouvement et bien plus encore!

Que vous soyez à l'aise sur la piste de danse ou simplement là pour vous amuser, chacun pourra participer à son rythme.

Une activité dynamique à vivre en famille et entre voisins, où plaisir, musique et bonne humeur seront au rendez-vous!

DES NICHOURS ET DES PRÉS FLEURIS POUR ENRICHIR NOS ESPACES PUBLICS

La Ville poursuit ses efforts pour favoriser la biodiversité dans ses espaces publics avec l'installation de **cinq niohirs pour oiseaux et de deux prés fleuris**, en bordure de la piste multifonctionnelle.

Les cinq niohirs ont été installés entre la rue des Étangs et l'Anse-Belle-vue. Ils sont adaptés à différentes espèces présentes dans notre environnement : **mésange à tête noire, sittelles à poitrine rousse et à poitrine blanche, pic mineur, merlebleu de l'Est, hirondelle bicolore et troglodyte familialer.**

Deux prés fleuris « **Abeilles au travail** » ont également été aménagés en bordure de la piste afin d'offrir un milieu favorable aux abeilles, papillons et autres pollinisateurs. **Un code QR sur les affiches permet d'en apprendre davantage sur ces aménagements et leur rôle pour la biodiversité.**

Ces initiatives bonifient le projet « Vos espaces publics se mettent à table » et ont été réalisées avec la collaboration de partenaires du milieu et grâce à la participation financière de Desjardins.

Merci à Desjardins de contribuer à des espaces publics plus verts, vivants et diversifiés!

**Faire pousser les projets d'ici,
c'est investir au-delà de l'argent.**



CERCLE DE FERMIERES STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Déjà l'été terminé! Nous espérons que vous en avez profité à plein!
C'est la rentrée pour le Cercle de fermières !

Ainsi nos activités régulières reprendront le 8 septembre prochain. L'horaire demeure le même, soit le mardi après-midi de 13 h à 16 h ainsi que le jeudi soir de 18:30 h à 21 h à la salle « un habit de lumière » du centre Anne-Hébert à Sainte-Catherine.

Vous pouvez vous inscrire en vous présentant à l'une ou l'autre de nos réunions et ce, pendant toute l'année. Nous sommes toujours prêtes à accueillir de nouvelles membres et nous pouvons vous aider à apprendre le tricot, le crochet, le tissage, la couture et plus encore.

Nous avons bien hâte de vous rencontrer!

**Michèle Robert, responsable des communications
pour le Cercle de Sainte-Catherine-de-la-Jacques**





ABEILLES AU TRAVAIL

LES ABEILLES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR
LA NATURE, NOTRE ALIMENTATION ET NOTRE AVENIR !

PROTÈGEONS-LES !



PLANTER
DES FLEURS



ÉVITER LES
PESTICIDES



INSTALLER DES
ABRIS À INSECTES



TONDRE LE GAZON
MOINS SOUVENT



Scannez

POUR PLUS
D'INFORMATION



Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

 **Desjardins**

LA
CHAPELLE
DU LAC zone culturelle

ZONE
spectacles
▶▶▶

ZONE
galerie
▶▶▶

ZONE
événements
▶▶▶

ZONE
patrimoniale
▶▶▶

PROGRAMMATION
2026

**SAM
VIGNEAULT**
Soirée d'humour

SAMEDI 26 SEPTEMBRE • 20 H

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS
sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

 /lachapelledulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac



RÉGATE DE VOILIERS MULTICOQUES DU LAC SAINT-JOSEPH

CLUB DE VOILE ONTARITZI



Le samedi 15 août 2026 avait lieu la régate longue distance de voiliers multicoques du lac Saint-Joseph. Seize participants, prenant place à bord de huit catamarans de seize à dix-huit pieds, ont disputé cette épreuve.

Celle-ci s'est déroulée par une très belle température avec des vents variables, généralement du nord-ouest. Le départ a été donné sur l'eau, vers le centre du premier lac, par les membres du bateau comité (merci à Mark Slythe d'avoir mis son bateau à notre disposition, ainsi qu'à Guillermina Kerwin et à Robin Tremblay qui veillaient au chronométrage et à la supervision de la course). Les embarcations se sont ensuite dirigées vers le deuxième lac où deux bouées devaient être contournées, puis elles sont toutes retournées en direction de la ligne d'arrivée en face de la plage du Domaine Fossambault.

Rappelons que même si les embarcations étaient différentes, et que certaines bénéficiaient d'équipements nautiques plus avantageux, notamment de spis, les chances de gagner étaient relativement égales puisqu'à chaque voilier était attribué un handicap sportif reconnu.

Voici les trois équipes gagnantes de la régate, déterminées en fonction des temps compensés :

1^{er} rang : Martin Zaccardelli et Frédérique Sabourin;

temps compensé : 58 min 13 s;

temps réel : 59 min 33 s.

2^e rang : Jean Drouin et Suzanne Aubin;

temps compensé : 1 h 06 min 34 s

temps réel : 1 h 09 min 34 s.

3^e rang : Daniel Tanguay et Claudine Leulier;

temps compensé : 11 h 08 min 51 s

temps réel : 1 h 28 min 36 s.

L'équipe ayant terminé au premier rang s'est mérité le trophée Maranda, qui leur a été remis par la fille de M. Guy Maranda (Isabelle) et par son petit-fils (Maxime).

Félicitations à tous(tes) les participants(es)! Merci aux membres du comité de course ci-dessus mentionné. Merci à la patrouille nautique du lac Saint-Joseph. Merci au **Club de voile Ontaritz**, à **SAIL** et aux **Tricots Françoise Baron** pour leurs commandites. Merci au Domaine Fossambault pour l'utilisation de la capitainerie. Enfin, merci à la **Ville de Fossambault-sur-le-Lac** pour sa collaboration aux communications.

Martin Zaccardelli et Jean Drouin, organisateurs



1^{er} rang :
Martin Zaccardelli
et Frédérique Sabourin



2^e rang :
Jean Drouin
et Suzanne Aubin



3^e rang :
Daniel Tanguay
et Claudine Leulier



CATSHALAC

Chasse et Pêche

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

janvier à décembre 2027



COURS DE MONTAGE DE MOUCHE

Débute le 11 janvier 2027 (10 cours)



PÊCHE BLANCHE

30 janvier au 7 mars 2027



SOUPER ANNUEL

Le samedi 10 avril 2027



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le mardi 13 avril 2027



ÉCOLE DE PÊCHE À LA MOUCHE

23, 24, 25 avril/30 avril, 1, 2 mai



RAMPE DE MISE À L'EAU

De mai à octobre 2027



ENREGISTREMENT DES EMBARCATIONS

Voir site internet



FÊTE DE LA PÊCHE

5 juin 2027



OPÉRATION NETTOYAGE DE LA J-CARTIER

11 septembre 2027

www.catshalac.com

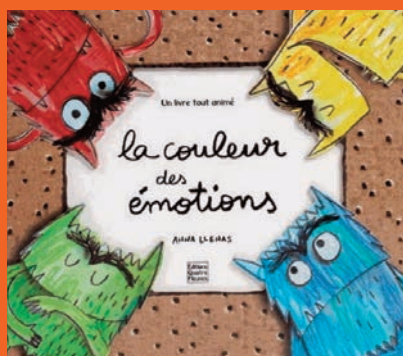


« » BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

LILAS A UNE BELLE D'HISTOIRE À
RACONTER
AUX ENFANTS DE 3 À 5 ANS

LA COULEUR DES ÉMOTIONS



Le monstre des couleurs se sent
tout barbouillé, aujourd'hui. Ses émotions
sont sens dessus dessous ! Il ne comprend
pas ce qui lui arrive. Réussira-t-il à mettre
de l'ordre dans son cœur et à retrouver
son équilibre ?

Mets ton pyjama, apporte ta
doudou et ton toutou
et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 21 septembre 2026 à 18 h 30

Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-
Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

EXPOSITION

18 AOÛT AU 3 OCTOBRE 2026

LISE MARTEL, Artiste peintre

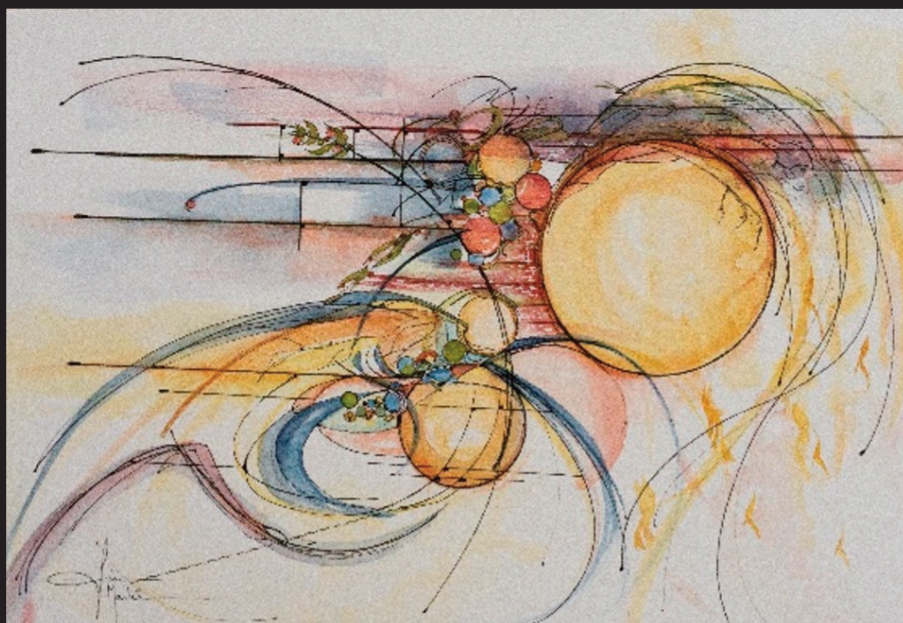
Exposition "J'affiche mes couleurs"

Native de Québec, Lise Martel habite Lévis depuis une quarantaine d'années.

C'est une artiste autodidacte en dessin et peinture et elle se passionne pour plusieurs formes d'art. Lise vous présente ses œuvres à l'aquarelle elle a dû faire preuve de persévérance pour apprivoiser ce médium rempli de surprises.

Femme de défi elle s'est imposé le cercle pour débiter plusieurs de ces créations. On pourrait croire que ce projet est restrictif. Mais il s'est avéré plutôt inspirant. Elle expérimente depuis peu le visage et suggère leur caractère à travers leur chevelure.

"Le crayon et le pinceau qu'on se permet de tenir dans notre main entreront en relation avec le cœur l'âme et l'imaginaire qui feront surgir de bien belles choses"





LARIVIÈRE AUX POMMES
DESIGN

GRAPHISME IMPRESSION SITE WEB

418 875-2965

lariviereauxpommesdesign.com

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca



Jean fait tout
HOMME À TOUT FAIRE.

418.998.8993

NOS SERVICES

- ENTRETIEN PAYSAGER
- TONTE DE PELOUSE
- CONSTRUCTION ESPACE EXTÉRIEUR
- NETTOYAGE PATIO/ARTICLES ÉTÉ
- TEINTURE PATIO
- Et bien plus!

RBQ - 5795-5692-01



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

AMÉNAGEMENT :

-Créations / Mises à jour

VITRES :

-Intérieures/Extérieures



ENTRETIENS :

-Tontes -Plates-bandes -Plages
-Ouvertures / Fermetures

GRANDES SURFACES :

-Revêtements/Pavés/Etc.



DÉNEIGEMENT :

-Entrées/Perrons/Terrasses

Contactez nous!

entretiensallard.com

entretiensallard@gmail.com



418-655-2381

Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, Direction générale, trésorerie et greffe
Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Alexandre Bélanger, Réception et information
Poste 230 • info@fossambault.com

Peggy Bilodeau, Trésorerie
Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Linda Déchène, Secrétariat, direction générale et greffe
Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, Évaluation, taxation et perception
Poste 232 • taxation@fossambault.com

Anabelle Grosjean, Urbanisme et environnement
Poste 243 • agrosjean@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, Urbanisme et environnement
Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, Loisirs, culture et vie communautaire
Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Patrick Langevin, Travaux publics
Poste 236 • plangevin@fossambault.com

Stéphanie Langlois, Loisirs, culture et vie communautaire
Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Cindy Larouche-Knox, Secrétariat, travaux publics
Poste 236 • travauxpublics@fossambault.com

Jérôme Mortier, Urbanisme et environnement
Poste 405 • jmortier@fossambault.com

Nancy Provencher, Secrétariat, urbanisme
Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, député fédéral : 418 870-1571
ÉRIC CAIRE, député provincial : 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph
- APPELSJ

418 905-0664

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac
(Martin Rochette)

418 875-3133

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Andrée-Ann Dorval)

info@lacnf.org

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Yanick Lehoux)

418 717-8188

Club de pétanque (Joanne Papillon)

418 571-5572

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli)

418 694-9634

Comité des loisirs du DRAP

418 875-3144

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile

418 842-9791

Cercle des Fermières
(Michèle Robert)

418 688-9595

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises)

418 571-0213

Club de l'Âge d'Or
(Vivian Viviers)

581 309-4630

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc)

418 875-2650

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf

418 337-7525

Comité d'orientation et de dépannage
(David Milot)

418 441-8840

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon)

418 845-3081

Catshalac (Robert Danis)

581 748-2636

Club Huski (Lise Rivard)

418 875-2324

Maison de la Famille Saint-Ambroise

418 847-1990

CBJC

418 875-1120

Corp. artistes et artisans de la J-C

418 875-3482

Transport collectif de La Jacques-Cartier

418 844-2160

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier

581 309-6262

Comptoir des aubaines
(Philippe Bertrand)

418 875-3038



Pour toute votre vie de proprio

Profitez d'une gamme
élargie de services
pour financer, assurer,
vendre, acheter ou rénover
votre propriété.



 **Desjardins**